

# TUNISIE

## ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI 2018

Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité de la Fondation européenne pour la formation (ETF) et ne reflète pas nécessairement les points de vue des institutions de l'Union européenne.

© Fondation européenne pour la formation, 2019

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

# PRINCIPALES EVOLUTIONS DES POLITIQUES EN MATIERE D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI

Les élections municipales qui se sont déroulées sous le signe de la réussite en mai 2018 ont permis de mener une transition démocratique dans différentes régions de la Tunisie. La stabilité relative du gouvernement de coalition et l'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité contribuent à orienter les priorités vers le développement économique. En Tunisie, la relance de l'économie constitue la préoccupation principale, au même rang que le maintien de la stabilité sociale. Le pays s'est fixé un certain nombre d'objectifs de croissance dans son plan national de développement 2016-2020. Il vise notamment l'ambitieux objectif économique d'atteindre un taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) de 5 % d'ici à 2020, mais sa mise en œuvre progresse lentement (son rythme était de 2,0 % en 2017).

Après la révolution, la Tunisie a accompli des progrès remarquables dans les domaines normatif et législatif. Toutefois, la transition démocratique ne s'est pas nécessairement traduite par des changements concrets sur le terrain. De nombreuses initiatives positives ont permis l'élaboration de nouvelles politiques, qui visent notamment à améliorer la situation du marché du travail, mais les emplois continuent à manquer. En 2018, le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi a donc entamé la reformulation de la stratégie nationale en matière d'emploi en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), sur la base d'une étude diagnostique du marché du travail.

En Tunisie, l'attrait de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) demeure un défi. Malgré la disponibilité d'un financement spécifique obtenu au moyen d'une taxe sur la formation et l'existence d'une législation sur la formation par le travail, l'attrait de l'EFP en Tunisie reste minime: moins de 10 % des jeunes tunisiens optent pour l'EFP (seulement 6 % en ce qui concerne les filles).

Une ambitieuse stratégie de réforme de l'EFP pour la période 2016-2020 s'articule autour d'un cadre de 14 grands projets axés sur des questions structurelles, comme la qualité et la pertinence de l'offre, la décentralisation et le rôle des partenaires sociaux et de la société civile dans l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'EFP. La mise en œuvre de ces projets progresse toutefois lentement en raison de l'insuffisance des ressources humaines et financières. La coordination des bailleurs de fonds, en particulier ceux issus des États membres de l'Union, pourrait être améliorée, notamment au moyen d'un processus conjoint de mise en œuvre et de programmation. En 2018, le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi a procédé à une analyse de l'aide des bailleurs de fonds, qui devrait permettre de détecter les déficits de financement et de réorienter les ressources nécessaires vers les domaines prioritaires de la réforme de l'EFP.

Avec son enveloppe annuelle de 300 millions d'EUR, l'Union européenne demeure un partenaire et un bailleur essentiel pour la Tunisie. En mai 2018, un deuxième cycle de négociations visant à établir un accord de libre-échange approfondi et complet (ALEAC) a

eu lieu entre la Tunisie et l'Union. L'année 2018 marque également une collaboration entre l'Union et la Tunisie sur un certain nombre de nouveaux projets, notamment un programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie migratoire nationale et de soutien à la migration circulaire (ProGreS Migration, 12,3 millions d'EUR) et un projet global et ambitieux en faveur de la jeunesse (Jeun'Action, 65 millions d'EUR). Financé par l'Union européenne, le programme «Initiative régionale d'appui au développement économique durable» (IRADA) a été lancé en 2018. En se fondant sur le cadre stratégique national existant, IRADA soutient la création de partenariats multipartites dans huit gouvernorats prioritaires en associant les autorités publiques, les partenaires sociaux et la société civile et en favorisant une approche ascendante pour répondre à l'offre et à la demande de compétences.

## 1. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES

Les jeunes représentent une part importante de la population tunisienne. En 2017, environ 20,9 % des 11,4 millions d'habitants du pays étaient âgés de 15 à 24 ans<sup>1</sup>. Toutefois, contrairement à ses pays voisins d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, la Tunisie, qui compte actuellement une importante population jeune, deviendra bientôt une nation dont la structure par âge est en phase de transition, avec un taux de fécondité inférieur [2,2 naissances vivantes par femme selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)] et une espérance de vie moyenne plus longue (77,0 et 72,3 ans respectivement pour les femmes et les hommes). Cette structure démographique et ces prévisions de changement exercent une pression considérable sur les décideurs politiques à court et moyen termes pour ce qui est de la mise en place d'un système éducatif adapté et de la création d'emplois. À plus long terme, les dépenses liées à la santé et aux pensions constitueront les principaux enjeux.

La Tunisie est traditionnellement un pays d'émigration – environ 6 % de sa population vit à l'étranger, principalement en Europe (83 %). Les envois de fonds contribuent de manière significative au PIB: en 2017, ils représentaient 4,7 % selon la Banque mondiale. Ces envois de fonds proviennent essentiellement de France et d'Italie<sup>2</sup>. Ces dernières années, la Tunisie est progressivement devenue un pays d'immigration, notamment pour les Libyens, et un pays de transit pour les migrants originaires d'Afrique subsaharienne désireux de rejoindre l'Europe. Les chiffres exacts relatifs aux immigrants ne sont pas disponibles mais, selon les estimations du ministère tunisien du commerce, le pays accueillerait, au total, environ 1 million de réfugiés, soit 10 % de la population de la Tunisie. D'autres sources indiquent des chiffres plus élevés, proches de 1,8 million de réfugiés<sup>3</sup>.

À la suite d'un accord de partenariat pour la mobilité signé avec l'Union européenne en mars 2014, la Tunisie a mis au point une stratégie migratoire afin de traiter les questions liées à la migration dans leur globalité. La mise en œuvre de la stratégie est soutenue par le nouveau projet ProGreS Migration financé par l'Union européenne (12,5 millions d'EUR), qui se situe dans le prolongement du projet

<sup>1</sup> Institut national tunisien de la statistique (INS), enquête sur les forces de travail.

<sup>2</sup> Voir <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>

<sup>3</sup> Karasapan, O., «The impact of Libyan middle-class refugees in Tunisia», *Future Development*, Brookings, 17 mars 2015.

LEMMA antérieur. En plus de soutenir la mise en œuvre de la stratégie migratoire, ce projet entend également stimuler la création d'emplois et les investissements en mobilisant la diaspora, en contribuant à la réintégration des migrants tunisiens et en soutenant la gestion locale de la migration. La reconnaissance des qualifications des émigrés et immigrants soulève un problème majeur qui doit être résolu pour que les systèmes d'éducation et d'EFP puissent faciliter l'accès au marché du travail.

La Tunisie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Plusieurs dichotomies influent sur le potentiel de croissance économique et de création d'emplois du pays, comme les disparités intergénérationnelles, régionales et de genre. La volatilité politique constitue une difficulté supplémentaire. L'économie tunisienne se caractérise par plusieurs dysfonctionnements structurels qui génèrent des activités à faible productivité et des emplois, pour la plupart, de qualité médiocre. Les secteurs de l'industrie et de la fabrication sont en baisse (24,4 % du PIB en 2016 contre 29,6 % en 2012)<sup>4</sup>. Le secteur de l'agriculture représente 9,2 % du PIB (2016), tandis que les services jouent un rôle de plus en plus important et constituent le principal contributeur au PIB (66,4 % en 2016). Bien que l'érosion du secteur industriel ait des conséquences sur la structure économique, il n'existe aucune vision précise du développement économique et les secteurs économiques prioritaires n'ont pas été clairement définis.

Le développement économique s'effectue à un rythme très lent, avec une croissance du PIB de 2,0 % en 2017<sup>5</sup>, loin des 5 % annuels prévus dans le plan national de développement 2016-2020. Les prévisions sont plus optimistes du côté de la Banque centrale de Tunisie et du Fonds monétaire international (FMI) qui tablent sur un taux de croissance du PIB de 2,8 % en 2018 et de 3,0 % en 2019, présageant une relance du secteur touristique comme l'un des principaux moteurs de cette croissance<sup>6</sup>. Après une baisse importante en 2015, le secteur touristique montre des premiers signes de reprise: 8 millions de touristes sont attendus en 2018, soit une augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente<sup>7</sup>. La dépréciation du dinar tunisien (de 2 à plus de 3 dinars pour un euro au cours des trois dernières années) pourrait favoriser les exportations, et le nouveau code des investissements adopté en 2016 devrait attirer des capitaux nationaux et internationaux.

La vaste majorité des grandes entreprises demeurent aux mains de l'État et l'administration publique est encore importante. L'importance du secteur informel et le grand nombre de micro, petites et moyennes entreprises (PME) n'ayant pas la capacité de croître, d'innover et de créer des emplois de qualité<sup>8</sup> compliquent le développement économique. Dans le classement de l'indice de la facilité de faire des affaires («Ease of Doing Business Index»)<sup>9</sup>, qui examine dans quelle mesure l'environnement des entreprises est favorable aux activités commerciales dans 190 pays, la Tunisie a chuté à la 88e place en 2018 (77e place en 2017), bien en deçà de la 36e place qu'elle occupait en 2008. L'inefficacité de la bureaucratie publique, l'instabilité politique et la corruption<sup>10</sup> constituent les trois principaux facteurs ayant une influence négative sur l'environnement commercial selon l'indice de compétitivité mondiale 2017-2018, un classement dans lequel la Tunisie s'est placée 95e

---

<sup>4</sup> Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

<sup>5</sup> Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

<sup>6</sup> Agence Ecofin, 13 juin 2018.

<sup>7</sup> Voir <http://www.jeuneafrique.com/575328/economie/tunisie-le-tourisme-repart-a-la-hausse/><https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/01/22/le-secteur-du-tourisme-en-tunisie-janvier-2018>

<sup>8</sup> La moitié des PME tunisiennes emploient moins de 20 personnes, selon <http://jica-ri.jica.go.jp/publication/assets/01%20youth%20employment%20tunisia%20boughzala.pdf>

<sup>9</sup> Voir <http://www.doingbusiness.org/fr/rankings>

<sup>10</sup> La Tunisie s'est classée 74e sur 176 en 2017 selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

sur 137 (une position bien inférieure à la 40e place obtenue en 2011). À l'heure actuelle, le gouvernement a pour priorité d'encourager l'entrepreneuriat et de soutenir les jeunes entreprises. En 2016, la Tunisie est devenue membre du Réseau Entreprise Europe dans le but de favoriser l'internationalisation<sup>11</sup>. Néanmoins, l'évaluation récente des réformes recensées dans l'indice relatif à la politique concernant les PME indique que la Tunisie devrait intensifier ses efforts visant à améliorer l'environnement des entreprises et à élaborer une politique plus stratégique pour les PME<sup>12</sup>.

Le plan national de développement 2016-2020 définit les grands travaux d'infrastructure et l'investissement dans l'innovation et les technologies comme autant de vecteurs de croissance. La réussite du plan dépend fortement de l'aptitude du pays à attirer des investissements (50 milliards d'EUR). Le plan vise à générer 400 000 nouveaux emplois, notamment pour les diplômés hautement qualifiés, ce qui représente une occasion pour l'offre en matière d'EFP et d'enseignement supérieur. Ainsi, l'ouverture d'une usine d'assemblage de camionnettes pour le marché africain du constructeur automobile français Peugeot (du groupe PSA) à Ben Arous en juillet 2018 suscite des attentes en matière de croissance économique et de création d'emplois (400 emplois supplémentaires devraient être créés) et de futures possibilités d'exportation<sup>13</sup>.

L'accord de libre-échange approfondi et complet (ALEAC) conclu avec l'Union européenne<sup>14</sup>, principal partenaire commercial de la Tunisie, a entamé son deuxième cycle de négociations en mai 2018 et devrait également favoriser la reprise économique. Dans ce contexte, un nouveau programme d'investissement de 90 millions d'EUR destiné à promouvoir la compétitivité et les exportations est en cours de finalisation.

En ce qui concerne le développement humain, la Tunisie s'est classée à la 97e place sur 187 pays selon l'indice de développement humain 2016 du PNUD. Elle remplit donc les critères correspondant à la catégorie «développement humain élevé». Toutefois, 3,8 % de la population tunisienne sont classés comme extrêmement pauvres<sup>15</sup>. Des disparités majeures existent entre les régions intérieures et rurales et les régions septentrionales et côtières. La Tunisie est l'un des pays arabes qui sont en pointe s'agissant reconnaître les droits des femmes. L'évolution récente des dispositions législatives à cet égard comprend une nouvelle loi institutionnalisant l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes<sup>16</sup>. Toutefois, les Tunisiennes continuent de faire l'objet de discrimination sociale et en matière d'emploi.

---

<sup>11</sup> En juin 2018, par exemple, le projet régional de quatre ans EBSOMED (Enhancing Business Support Organisations) a été lancé à Tunis.

<sup>12</sup> OCDE/UE/ETF, *Moyen-Orient méditerranéen et Afrique du Nord 2018: évaluation intermédiaire des principales réformes en faveur des PME*, indice relatif à la politique concernant les PME, Éditions OCDE, Paris, 2018.

<sup>13</sup> Agence Ecofin, 25 juillet 2018.

<sup>14</sup> Le premier cycle de négociations visant à établir un accord de libre-échange approfondi et complet (ALEAC) entre l'UE et la Tunisie s'est tenu en avril 2016 et le deuxième cycle a eu lieu en mai 2018. Les discussions ont porté sur un large éventail de sujets, comme l'agriculture, les services et le développement durable. L'objectif général des négociations est de créer de nouvelles possibilités d'échange et d'investissement et de mieux intégrer l'économie tunisienne dans le marché unique européen.

<sup>15</sup> Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, 2016.

<sup>16</sup> Voir <http://www.jeuneafrique.com/576997/societe/tunisie-heritage-droits-des-femmes-liberte-de-culte-le-rapport-reformateur-de-la-presidence/>

## 2. ÉDUCATION ET FORMATION

### 2.1 Tendances et défis

Le développement du capital humain est une priorité du programme politique en Tunisie<sup>17</sup>. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation demeurent élevées et affichent un niveau similaire à ceux antérieurs à la révolution: en 2015, elles représentaient 6,6 % du PIB, soit 22,9 % du total des dépenses publiques, ce qui, en termes relatifs, est supérieur à la moyenne de l'Union européenne ou de l'OCDE. Le système tunisien d'éducation, y compris l'EFP, est majoritairement public et gratuit et garantit une égalité d'accès à tous les niveaux. L'offre privée s'est développée ces dernières années, surtout au niveau universitaire, et est promue comme un système offrant de meilleures perspectives d'emploi. Les centres d'EFP privés ont une tradition de longue date et proposent principalement des cours dans des domaines liés aux affaires.

La Tunisie a enregistré une amélioration considérable des taux d'alphabétisation et de scolarisation au fil des ans: le taux d'analphabétisme global est tombé à 19 % en 2015 (contre 31,7 % en 1994<sup>18</sup>), tandis que le taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté pour s'établir à 96,8 %. Les taux relatifs au niveau d'instruction de la population active s'alignent également sur une courbe positive. La part de la population peu instruite a diminué, passant de 57,3 % en 2012 à 56,4 % en 2015. Les niveaux d'enseignement supérieur ont progressé de 20,7 % à 22,8 %, tandis que l'enseignement de niveau moyen, notamment l'EFP, a baissé de 21,7 % à 20,8 % durant la même période.

La proportion d'élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire est très faible et a chuté pour s'établir à 9,1 % en 2016 (contre 13,9 % en 2011), ce qui confirme le manque d'attrait de l'EFP, en particulier chez les filles (6,2 %). Cela s'explique principalement par la perception d'un enseignement de la seconde chance débouchant sur des emplois caractérisés par un faible statut social, et par le manque de passerelles entre l'EFP et l'enseignement supérieur. La détérioration de la sécurité après la révolution est également présentée dans les débats sur les politiques comme une raison expliquant la baisse de fréquentation, particulièrement pour les filles.

La Tunisie se soucie de plus en plus de la qualité de l'éducation. Il ressort des résultats de PISA 2015 que la capacité de lecture des Tunisiens connaît un déclin inquiétant: 71,6 % des participants ont obtenu des résultats insuffisants, un pourcentage bien inférieur aux 50,2 % enregistrés en 2009 (au sein de l'Union européenne, la moyenne était de 19,7 % en 2016). Les sous-performances ont augmenté (de 3 %) dans le domaine scientifique (65,9 %) ainsi qu'en mathématiques où 74,8 % des participants ont enregistré de mauvais résultats (par rapport à 73,65 % en 2009), contre des taux de 22,2 % et de 20,6 % respectivement dans l'Union européenne en 2016. La faible qualité de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire représente l'un des principaux défis en Tunisie et figure au cœur des problèmes inhérents aux systèmes d'éducation et, dans un sens plus large, à l'établissement d'une société de la connaissance. Parmi les principaux défis, on retrouve la faiblesse

---

<sup>17</sup> Le développement du capital humain et l'égalité entre les hommes et les femmes sont deux thèmes qui figurent traditionnellement au premier plan des préoccupations tant des citoyens que du gouvernement tunisien.

<sup>18</sup> Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, 2016.

des mécanismes de sélection des enseignants et de leur formation continue<sup>19</sup>, ainsi que les mauvaises conditions d'enseignement, en particulier dans les régions défavorisées.

## 2.2 Politique en matière d'éducation et de formation et cadre institutionnel

Au vu de la détérioration des normes de qualité et de taux de chômage élevés chez les jeunes diplômés, le gouvernement cherche désormais à remanier le système d'éducation et de formation professionnelle à l'aide d'une série de mesures de réforme qui pourraient modifier sensiblement l'image du système éducatif tunisien dans les années à venir.

La gouvernance du système d'éducation et de formation en Tunisie relève de trois ministères différents et est effectivement mise en œuvre par le ministère de l'éducation, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. Chacun d'eux a élaboré une approche structurée visant à aborder les principaux problèmes et dispose d'un budget de l'État consacré à la mise en œuvre d'actions dans le cadre du plan national de développement 2016-2020.

L'objectif du plan stratégique pour le secteur de l'éducation 2016-2020 est de repenser les normes de qualité grâce à l'amélioration de la formation des enseignants, à la modernisation des programmes d'études et des infrastructures, ainsi qu'au renforcement du cadre pour les partenariats avec le secteur privé. L'ensemble complet de réformes devrait également répondre aux problèmes les plus urgents auxquels le pays doit actuellement faire face aux niveaux élémentaire et secondaire, notamment en ce qui concerne les taux élevés de décrochage scolaire, le manque d'infrastructures et la médiocrité des normes de qualité.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le plan stratégique de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2015-2025 établit cinq défis majeurs: améliorer la qualité de la formation universitaire et l'employabilité des diplômés; promouvoir la recherche et l'innovation; promouvoir la bonne gouvernance et optimiser la gestion des ressources; réviser la carte universitaire pour un meilleur ancrage et équilibre régional; et promouvoir la formation pédagogique des enseignants.

Dans le but de relever les défis auxquels l'EFPP doit faire face<sup>20</sup>, le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi a lancé une stratégie ambitieuse de réforme de l'EFPP pour la période 2016-2020. Cette stratégie s'articule autour d'un cadre de 14 projets d'envergure coordonnés sous les auspices d'une unité de gestion de projets. Selon cette stratégie, les principaux objectifs de

---

<sup>19</sup> L'ETF a mené une enquête auprès des enseignants et des formateurs en 2018.

<sup>20</sup> La gestion de l'EFPP est très fragmentée en Tunisie. Bien que le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi soit la principale autorité dirigeante du système de formation professionnelle, de nombreuses agences interviennent dans l'offre d'EFPP. La formation est assurée par plusieurs centres de formation gérés par ces agences, chacun de ces centres rendant compte à un ministère différent, notamment le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi (136 centres), le ministère du tourisme (8 centres), le ministère de l'agriculture (39 centres), le ministère de la santé (18 centres) et l'armée (12 centres). En outre, des centres de formation privés existent en Tunisie [l'OIT fait référence à plus de 2 700 centres, tandis que l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ) recense 189 centres agréés et 935 centres non agréés pour la période 2016-2017]. Il existe aussi un certain nombre de centres chargés de la formation des formateurs et de l'ingénierie de formation (CENAFFIF), de la formation continue, de la pédagogie agricole et d'autres disciplines. OIT/Ministère de l'industrie et du commerce, *Compétences pour le commerce et la diversification économique (STRED): Cas du secteur de l'agroalimentaire*, 2016.

l'EFP consistent notamment à: renforcer l'attrait de l'EFP; soutenir le perfectionnement professionnel des formateurs; promouvoir la participation d'acteurs régionaux; améliorer la collecte et l'analyse des données et renforcer la fonction de suivi et d'évaluation; et développer l'esprit d'entreprise dans l'ensemble du système d'EFP.

Dans le cadre du plan national de développement 2016-2020, une attention particulière a été accordée à une approche de gouvernance intégrée au niveau le plus élevé des ministères de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur afin d'améliorer la promotion du développement du capital humain dans un contexte d'initiatives se renforçant mutuellement et d'apprentissage tout au long de la vie. Une nouvelle commission de développement du capital humain, composée de représentants des trois ministères chargés de l'éducation et de la formation, a été mise en place. À cet égard, le secteur de l'enseignement et de la formation initiaux est de loin le plus présent, à la fois en matière de pensée stratégique et d'offres. En revanche, aucune politique n'a encore été formulée en matière de formation tout au long de la vie. Il est également possible d'étendre le rôle de l'EFP au renforcement des compétences et à la reconversion professionnelle. Des discussions sont engagées sur la manière de simplifier l'utilisation des mécanismes de financement existants pour améliorer l'accès. À ce jour, aucune mesure spécifique n'a toutefois été adoptée.

La Tunisie a formellement défini des politiques en matière de dialogue social; une taxe sur la formation a été instaurée et il existe des lois sur la formation par le travail. En 2017, une nouvelle loi sur l'obligation scolaire ou de formation jusqu'à l'âge de 18 ans a été adoptée afin de résoudre le problème du nombre croissant de décrocheurs scolaires. La promotion des compétences non techniques (compétences du XXI<sup>e</sup> siècle) est aujourd'hui la nouvelle priorité du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. À cet égard, l'ETF a piloté l'intégration de l'esprit d'entreprise en tant que compétence essentielle, sur la base du cadre européen des compétences entrepreneuriales (EntreComp).

La mise en œuvre des 14 projets couverts par la stratégie de réforme de l'EFP progresse lentement en raison des ressources humaines et matérielles limitées. Bien que les autorités tunisiennes se soient réellement approprié la réforme de l'EFP et que les partenaires sociaux y aient apporté leur soutien, la plupart des projets ont jusqu'ici été financés par des partenaires techniques et financiers, qui soutiennent le renforcement des capacités des partenaires sociaux dans le domaine de l'éducation et de la formation. En outre, la volatilité politique (de nouveaux ministres sont nommés chaque année depuis la révolution) a donné lieu à une réorientation soudaine des priorités ou à une rétraction des décisions antérieures.

Conformément à la nouvelle constitution adoptée en 2014, la décentralisation progressive des fonctions de l'EFP est en cours. Il s'agit d'une approche innovante visant à aborder la question de l'employabilité des jeunes en gérant la qualité et la pertinence de l'EFP au niveau local. Fort de l'expérience acquise par l'ETF et d'autres acteurs, le programme IRADA financé par l'Union européenne (d'une valeur de 32 millions d'EUR) a commencé sa mise en œuvre en 2018. Ce programme vise à renforcer les plateformes régionales multipartites afin d'orienter le développement du capital humain en fonction des besoins du marché du travail local dans huit gouvernorats. Il mènera une approche ascendante en vue d'améliorer l'offre de l'EFP, dans laquelle les centres d'EFP et les entreprises façonneront leurs propres programmes d'études et modalités de formation. S'il s'avère efficace, le programme IRADA servira de modèle de décentralisation de l'EFP reproductible dans les autres gouvernorats. L'une des premières mesures du programme IRADA consiste également à réorganiser le cadre national de certifications à l'aide d'une assistance technique. Des

certifications plus transparentes et transférables favoriseraient la mobilité professionnelle et géographique sur le territoire national et à l'étranger.

En 2018, le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi a déployé des efforts considérables pour coordonner le soutien des bailleurs de fonds internationaux à la mise en œuvre des réformes de l'EFP en introduisant des méthodes de cartographie innovantes permettant de suivre l'utilisation efficace des ressources humaines et financières. Cette approche devrait permettre de détecter les déficits de financement, de faciliter la répartition du travail entre les partenaires techniques et financiers et de fournir une feuille de route claire pour le soutien à la réforme systémique de l'EFP. Plusieurs initiatives non coordonnées visent actuellement à dynamiser la pertinence de la formation et à augmenter l'employabilité. Un projet de 144 millions d'EUR, cofinancé grâce à un prêt consenti par la Banque africaine de développement, est axé sur l'amélioration des compétences techniques, technologiques et numériques. L'agence allemande de développement GIZ et d'autres agences soutiennent un certain nombre de centres d'excellence par l'intermédiaire d'associations sectorielles. En collaboration avec l'Union européenne, l'agence française de développement AFD apporte son soutien à des centres d'EFP ainsi qu'à plusieurs bassins d'emploi dans tout le pays, dans le cadre du programme PAFIP, d'une valeur de 27 millions d'EUR, qui appuie les formations et les stages en entreprise. Avec le soutien de l'agence suisse pour le développement et la coopération (SDS), l'ONG Swiss Contact met actuellement en œuvre un programme visant à améliorer l'employabilité des jeunes ainsi que la qualité, la pertinence et l'attrait de la formation professionnelle continue.

## 3. MARCHE DU TRAVAIL ET EMPLOI

### 3.1 Tendances et défis

Les emplois de qualité médiocre, la faible création d'emplois et le taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes (les diplômés et les femmes), restent une source de préoccupation pour les autorités tunisiennes, d'autant plus que des manifestants organisent régulièrement des manifestations à Tunis et ailleurs dans le pays afin d'exiger la création de plus d'emplois.

La participation au marché du travail reste très faible, avec un taux d'activité de seulement 47,2 % en 2016, et connaît un écart entre hommes et femmes particulièrement important (taux d'activité de 26,6 % pour les femmes contre 68,5 % pour les hommes). Selon l'étude réalisée par l'OIT<sup>21</sup>, l'écart entre hommes et femmes diffère en fonction de l'âge et de la région. Les disparités entre les jeunes femmes et les jeunes hommes sont faibles dans les zones urbaines dynamiques, mais plus accentuées dans les régions et les zones rurales moins dynamiques. Les jeunes femmes qui vivent dans le nord ou dans les régions intérieures du centre du pays sont plus exposées au risque de chômage, tandis que celles vivant dans les régions méridionales sont plus souvent classées comme ne participant pas au marché du travail.

S'il s'est affaibli au cours des dernières années (15,3 % en 2017 contre 17,6 % en 2012), le chômage reste un défi de taille. L'évolution positive concerne à la fois les hommes (12,4 % en 2017 contre 14,6 % en 2012) et les femmes (22,6 % en 2017 contre 25,5 % en 2012), ces dernières étant toutefois

---

<sup>21</sup> Organisation internationale du travail (OIT), *Labour market entry in Tunisia: The gender gap* (Entrée sur le marché du travail en Tunisie: l'écart entre les hommes et les femmes), OIT, Genève, 2015.

concernées dans une plus large mesure. La géographie influence également la courbe du chômage et des différences importantes existent entre les régions: le taux de chômage varie de 9,9 % dans le centre et l'est du pays à 26,2 % dans le sud-est<sup>22</sup>.

Les jeunes sont davantage victimes du chômage que la population adulte. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans s'élevait à 34 % en 2015, témoignant de difficultés égales tant pour les hommes (33,5 %) que pour les femmes (35,5 %) à accéder au marché du travail. Le phénomène des NEET s'exacerbe chaque année, atteignant 29,1 % en 2015, soit un jeune homme sur quatre (25,3 %) et une jeune femme sur trois (32,8 %) ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET). Dans le même ordre d'idées, le décrochage scolaire demeure un problème majeur chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans. Il a atteint 51,6 % en 2015, 57 % de jeunes hommes et 46,2 % de jeunes femmes abandonnant prématurément leurs études ou leur formation. Différentes raisons sont invoquées pour expliquer ces tendances, mais le pays ne dispose pas, à ce jour, d'analyses consacrées à leurs moteurs. On observe cependant une prise de conscience grandissante de la nécessité de remédier à ce problème, notamment compte tenu des risques liés à l'instabilité sociale et à la possible radicalisation.

Le chômage des diplômés constitue une caractéristique majeure du marché du travail tunisien. En 2016, 28,6 % des Tunisiens ayant un niveau d'instruction élevé étaient sans emploi, contre seulement 8,6 % des individus dont le niveau d'études est faible. Ce phénomène s'explique principalement par la faible demande de personnel qualifié (de qualité) et par la préférence des employeurs pour une main-d'œuvre peu qualifiée et à faible coût, au vu du faible niveau technologique de la plupart des PME. La faible qualité des emplois créés par l'économie nationale, souvent au sein du secteur informel, frustre les jeunes diplômés, qui préfèrent généralement rester inactifs en attendant de décrocher un emploi dans le secteur formel (en 2015, 29,6 % des diplômés étaient sans emploi depuis plus de deux ans)<sup>23</sup>. Cette situation évolue dans les services, un secteur dans lequel les besoins en compétences plus élevées peuvent aussi entraîner une amélioration de la qualité des emplois<sup>24</sup>.

La majorité des emplois, à savoir 51,7 %, relèvent du secteur des services, qui détient le meilleur taux de productivité, suivi par l'industrie (33,1 %) et l'agriculture (14,7 %), qui enregistre le plus faible taux de productivité. Si le secteur touristique (après plusieurs années de déclin) ne représente actuellement qu'environ 7 % du PIB, il fournit de nombreux emplois (13 % à 14 % d'emplois directs et indirects, selon certaines sources)<sup>25</sup>. Dans l'ensemble, le secteur privé tunisien n'est pas très dynamique, en particulier en ce qui concerne la création d'emplois: 86 % des entreprises créées entre 2000 et 2015 ont déclaré ne pas avoir recruté un seul employé. La capacité du secteur public à absorber des emplois a également atteint sa limite, comptant 650 000 fonctionnaires ou 22,8 % de la main-d'œuvre (2012). Il reste toutefois un secteur très attractif pour les jeunes, car il fournit des emplois sûrs et (relativement) bien rémunérés<sup>26</sup>.

Le travail indépendant représente près d'un tiers de l'emploi global (26,7 % en 2015), contre 28,5 % en 2012. L'emploi informel est également fréquent (selon certaines sources, il représente 50 % des

---

<sup>22</sup> Fondation européenne pour la formation (ETF), processus de Turin 2016-17, rapport de la Tunisie.

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Par exemple, les secteurs des télécommunications, bancaire, des assurances, de la santé et de l'éducation.

<sup>25</sup> Voir <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/01/22/le-secteur-du-tourisme-en-tunisie-janvier-2018>

<sup>26</sup> Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI)/UNDP, *Étude stratégique sur l'économie sociale et solidaire en Tunisie*, 2017.

emplois) et entrave la réalisation de progrès vers des emplois décents et de qualité. Selon le FMI, le secteur informel représentait 30 % du PIB en 2012 et constitue une source d'emplois précaires, caractérisés par de longues heures de travail, de faibles revenus (voire la non-rémunération pour les travailleurs familiaux, qui sont généralement des femmes), un manque de protection sociale et en fin de compte une dépréciation du capital humain.

Les inquiétudes concernant l'inadéquation des compétences de la main-d'œuvre sont en hausse. On observe côte à côte des taux de chômage élevés et des postes vacants. Selon la Banque mondiale, le marché du travail tunisien se caractérise par une grave inadéquation des compétences; on constate notamment un surplus de main-d'œuvre qualifiée qui n'est pas adaptée aux besoins du marché du travail et une pénurie de main-d'œuvre non qualifiée et semi-qualifiée<sup>27</sup>. Selon l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), environ 29 000 postes étaient disponibles en 2015, dont 24 000 pendant plus d'un an. D'après 31 % des entreprises, cela s'explique par l'inadéquation des compétences disponibles.

### 3.2 Politique de l'emploi et cadre institutionnel

Les questions relatives à l'emploi relèvent du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, qui est chargé d'élaborer les priorités politiques et les orientations stratégiques. En décembre 2012, il a adopté la stratégie nationale en matière d'emploi 2013-2017. Celle-ci n'a cependant jamais été mise en œuvre. En 2017, la Tunisie a relancé un débat national à ce sujet. En 2018, une étude diagnostique du marché du travail a été menée en collaboration avec l'OIT afin de définir les priorités d'une nouvelle stratégie en matière d'emploi. En 2018 également, l'ETF a réalisé une étude sur la dynamique du marché du travail et des compétences ainsi qu'une enquête sur les politiques de l'emploi afin de mieux comprendre les tendances du marché du travail et l'inadéquation des compétences.

Le dialogue social et la participation des partenaires sociaux demeurent limités en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de la politique de l'emploi. Le dialogue tripartite instauré par le contrat social entre l'État (2013), les grandes organisations patronales (UTICA) et la fédération des syndicats (UGTT) constitue la principale plateforme de dialogue social et certaines mesures pilotes sont actuellement testées. Toutefois, l'intervention des partenaires sociaux ne se fait généralement qu'à la fin du processus décisionnel et sur une base purement consultative.

La Tunisie se caractérise par une tradition de politiques actives du marché du travail (PAMT). Après la révolution, une série de nouvelles initiatives ont été introduites en 2012<sup>28</sup>. Elles incluent: un chèque d'appui à la recherche d'emploi; un fonds pour l'emploi afin d'encourager les entreprises du secteur privé à recruter les primo-demandeurs d'emploi; un programme d'appui aux promoteurs de petites entreprises; et un programme de partenariat avec les régions pour promouvoir l'emploi et faciliter l'insertion des diverses catégories de demandeurs d'emploi dans la vie active en soutenant les initiatives régionales ou locales en faveur de la création d'emplois. Les PAMT ciblent essentiellement les diplômés de l'enseignement supérieur. Seuls quelques programmes et services ont pour objectif d'aider les personnes peu qualifiées et défavorisées. À cause de ce déséquilibre et de l'absence

---

<sup>27</sup> Voir

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/20604/928710PUB0Box3021027109781464802713.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

<sup>28</sup> Décret n° 2012-2369 du 16 octobre 2012 «fixant les programmes du Fonds national de l'emploi, les conditions et les modalités de leur bénéfice».

d'assurance chômage, très peu de personnes non diplômées s'inscrivent auprès du service public de l'emploi.

Un certain nombre d'agences sont chargées de mettre en œuvre les PAMT. L'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI) est le principal organisme public et non administratif rattaché au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. La mission de l'ANETI est relativement large et inclut la mise en place de PAMT ainsi qu'un soutien au travail indépendant et à l'entrepreneuriat. Les ressources limitées dont dispose l'ANETI pour remplir les fonctions qui lui incombent en tant que service public de l'emploi, et en particulier en tant qu'intermédiaire, constituent l'une des principales entraves auxquelles elle doit faire face.

L'ONEQ est une institution spécialisée qui soutient la prise de décisions en matière d'emploi et de compétences. Sa mission principale consiste à recueillir des données statistiques sur le marché du travail, à analyser les données concernant l'emploi et les compétences en utilisant des indicateurs pertinents, et à publier des rapports réguliers sur les tendances du marché de l'emploi. Grâce à la nouvelle réforme de l'EFP, la capacité de l'Observatoire à soutenir la prévision en matière de compétences sera renforcée. À cette fin, une base de données est actuellement constituée en vue de soutenir la collecte, l'analyse et le partage des données et l'instauration d'un système de prévision des compétences.

L'entrepreneuriat est devenu une priorité au niveau stratégique, comme en attestent l'adoption d'une stratégie nationale pour l'entrepreneuriat en 2016 et la nomination d'un secrétaire d'État à l'entrepreneuriat au sein du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. Cette décision découle de l'urgence de définir de nouvelles approches stratégiques aux fins de la création d'emplois, compte tenu de la situation dramatique qui touche en particulier les jeunes et de la capacité limitée de l'État à garantir des emplois à l'avenir.

Son faible taux de croissance étant inégalement réparti entre les régions du pays, l'économie sociale est également de plus en plus considérée au niveau stratégique comme une autre façon de créer de l'emploi. Le ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale et le PNUD ont organisé à cet effet une étude stratégique sur l'économie sociale en Tunisie en 2017<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale/UNDP, *Étude stratégique sur l'économie sociale et solidaire en Tunisie*, 2017.

# TUNISIE: ANNEXE STATISTIQUE

L'annexe présente les données annuelles de 2012, de 2016 et de 2017 ou de la dernière année disponible.

	Indicateur	2012	2016	2017	
1	Population totale (en milliers) <sup>(1)</sup>	10 784	11 305	11 446	
2	Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans) (%) <sup>(1)</sup>	24,8	20,9 (2015)	D.M.	
3	Taux de dépendance des jeunes (%)	33,6	35	35,3	
4	Taux de dépendance des personnes âgées (%)	10,8	11,4	11,8	
5	Indice de compétitivité mondiale	Rang	40 (2011)	95	95
		Note	4,5 (2011)	3,92	3,93
6	Taux de croissance du PIB (%)	4,0	1,1	2,0	
7	PIB par habitant (PPA) (dollar international courant)	10 596	11 606	11 911	
8	PIB par secteur (%)	Valeur ajoutée de l'agriculture	9,1	9,2	D.M.
		Valeur ajoutée de l'industrie	29,6	24,4	D.M.
		Valeur ajoutée des services	61,3	66,4	D.M.
9	Indice numérique de pauvreté à 2 USD par jour (PPA) (%)	D.M.	D.M.	D.M.	
10	Indice d'inégalité de Gini (%)	D.M.	D.M.	D.M.	
11	Niveau d'éducation de la population active (âgée de 25 à 64 ans ou de plus de 15 ans) (%) <sup>(2)</sup>	Faible	57,3	56,4 (2015)	D.M.
		Moyen	21,7	20,8 (2015)	D.M.
		Élevé	20,7	22,8 (2015)	D.M.
12	Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire (%)	92,1 (2011)	92,9	D.M.	
13	Part des élèves de l'EFPP dans l'enseignement secondaire (%)	13,9 (2011)	9,1	D.M.	
14	Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire supérieur (%)	77,0 (2011)	78,9	D.M.	
15	Part des élèves de l'EFPP dans l'enseignement secondaire supérieur (%)	10,6 (2011)	9,6	D.M.	
16	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Lecture	50,2 (2009)	71,6 (2015)	D.M.
		Mathématiques	73,6 (2009)	74,8 (2015)	D.M.

	Indicateur		2012	2016	2017
		Sciences	53,7 (2009)	65,9 (2015)	D.M.
17	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (groupe d'âge des 25-64 ans) selon le sexe (%)	Total	0,2	1,3 (2015)	D.M.
		Hommes	0,2	1,2 (2015)	D.M.
		Femmes	0,2	1,5 (2015)	D.M.
18	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (groupe d'âge des 18-24 ans) selon le sexe (%) <sup>(3)</sup>	Total	58,6	51,6 (2015)	D.M.
		Hommes	62,3	57,0 (2015)	D.M.
		Femmes	54,8	46,2 (2015)	D.M.
19	Taux d'activité (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Total	47,8	47,2	D.M.
		Hommes	70,3	68,5	D.M.
		Femmes	25,8	26,6	D.M.
20	Taux d'emploi (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Total	39,4	39,8	39,8
		Hommes	60,0	60,0	59,8
		Femmes	19,2	20,4	20,5
21	Taux de chômage (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Total	17,6	15,6	15,3
		Hommes	14,6	12,4	12,4
		Femmes	25,6	23,5	22,6
22	Taux de chômage (des plus de 15 ans) selon le niveau d'instruction (%)	Faible <sup>(4)</sup>	12,2	8,6	D.M.
		Moyen	21,0	16,5	D.M.
		Élevé	26,1	28,6	D.M.
23	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) selon le sexe (%)	Total	37,6	34,0 <sup>(5)</sup> (2015)	D.M.
		Hommes	35,7	33,5 <sup>(5)</sup> (2015)	D.M.
		Femmes	41,8	35,5 <sup>(5)</sup> (2015)	D.M.
24	Proportion des chômeurs de longue durée par rapport au nombre total de chômeurs (de plus de 15 ans) (%)		63,1	D.M.	D.M.
25	Taux de chômage (des plus de 15 ans) de longue durée (%)		11,1	D.M.	D.M.
26	Incidence du travail indépendant (%)		28,5	26,7 (2015)	D.M.
27	Part des salariés dans le secteur public (%)		22,8	D.M.	D.M.

	<b>Indicateur</b>	<b>2012</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	
28	Emploi par secteur (%)	Agriculture	17,0	14,7	14,7
		Industrie	33,0	33,2	33,1
		Services	49,6	51,7	51,7
29	Emploi dans le secteur informel	D.M.	D.M.	D.M.	
30	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET), selon le sexe (%)	Total	34,0	29,1 (2015)	D.M.
		Hommes	28,0	25,3 (2015)	D.M.
		Femmes	40,2	32,8 (2015)	D.M.
31	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	6,4	6,6 (2015)	D.M.	
32	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)	20,6	22,9	D.M.	
33	Pénurie de compétences (%)	9,5 (2013)	D.M.	D.M.	
34	Part des PME dans le PIB (%)	D.M.	D.M.	D.M.	
35	Part des PME dans l'emploi (%)	59	D.M.	D.M.	

**Dernière mise à jour: 04/09/2018**

**Sources:**

Indicateurs 1, 2, 11, 19, 20, 21, 22, 23, 28, 30, 32 – Institut national de la statistique (INS) de Tunisie

Indicateurs 3, 4, 6, 7, 8 – Banque mondiale, Indicateurs du développement mondial

Indicateur 5 – Forum économique mondial

Indicateurs 11, 16 – OCDE

Indicateurs 12, 13, 14, 15, 31 – Institut de statistique de l'Unesco (ISU)

Indicateurs 24, 25, 27 – ILOSTAT

Indicateur 26 – EUROSTAT

Indicateur 33 – Banque mondiale, enquête auprès des entreprises

Indicateur 35 – OCDE, Commission européenne, ETF (2014), Indice relatif à la politique concernant les PME

**Légende:**

s.o. = sans objet

D.M. = données manquantes

**Remarques:**

Les données relatives au marché du travail se rapportent au deuxième trimestre de l'année

(1) Estimations

(2) Classification utilisée pour l'indicateur 11 (CITE 97), faible = CITE 0-2 (inclut les personnes non scolarisées), moyen = CITE 3-4, élevé = CITE 5-6

(3) Données provisoires, fiabilité faible

(4) CITE 0-1 (n'inclut pas les personnes non scolarisées)

(5) Données provisoires

## ANNEXE: DEFINITIONS DES INDICATEURS

	Description	Définition
1	Population totale (en milliers)	La population totale est le nombre de résidents habituels dans un pays donné au 1er janvier d'une année donnée. Lorsqu'aucune information n'est disponible sur la population habituellement résidente, les résidents légaux ou inscrits peuvent être pris en compte.
2	Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans) (%)	Ratio de la population jeune (âgée de 15 à 24 ans) par rapport à la population en âge de travailler (généralement âgée de 15 à 64 ans ou de 15 à 74 ans).
3	Taux de dépendance des jeunes (%)	Ratio des jeunes à charge (personnes de moins de 15 ans) par rapport à la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans).
4	Taux de dépendance des personnes âgées (%)	Ratio des personnes âgées (personnes de plus de 64 ans) par rapport à la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans).
5	Indice de compétitivité mondiale	L'indice de compétitivité mondiale évalue le niveau général de la compétitivité en décrivant les moteurs de la productivité et de la prospérité des pays. L'indice attribue une note allant de 1 à 7, 7 étant le meilleur résultat.
6	Taux de croissance du PIB (%)	Taux de croissance annuel en pourcentage du PIB aux prix du marché en devise locale constante.
7	PIB par habitant, PPA (dollar international courant)	Valeur réelle de tous les biens et services finaux produits dans un pays durant une période donnée (PIB), divisée par la population totale, et convertie en dollars internationaux en utilisant les taux de conversion à parité de pouvoir d'achat (PPA).
8	PIB par secteur (%)	Part de la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie et des services.
9	Indice numérique de pauvreté à 2 USD par jour (PPA) (%)	Pourcentage de la population vivant avec moins de 2 USD par jour aux prix internationaux de 2005.
10	Indice d'inégalité de Gini (%)	L'indice de Gini mesure à quel point la distribution des revenus (ou des dépenses de consommation, dans certains cas) parmi les personnes ou les ménages d'une économie s'écarte d'une égalité parfaite. Une valeur de 0 indique l'égalité totale et une valeur de 100 une inégalité maximale.
11	Niveau d'instruction de la population adulte (25 à 64 ans ou plus de 15 ans) (%)	Le niveau d'instruction se réfère au niveau d'études le plus élevé atteint par les individus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes de ce groupe d'âge.
12	Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire (%)	Nombre d'élèves scolarisés, à un niveau d'études donné, quel que soit leur âge, en pourcentage de la population d'âge scolaire officielle correspondant au même niveau d'études.
13	Part des élèves de l'EFPP dans l'enseignement secondaire (%)	Proportion d'élèves de l'EFPP dans l'enseignement secondaire par rapport au nombre total d'élèves de l'enseignement secondaire (général et professionnel).
14	Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire supérieur (%)	Nombre d'élèves scolarisés, à un niveau d'études donné, quel que soit leur âge, en pourcentage de la population d'âge scolaire officielle correspondant au même niveau d'études.
15	Part des élèves de l'EFPP dans l'enseignement secondaire supérieur (%)	Proportion d'élèves de l'EFPP dans l'enseignement secondaire supérieur par rapport au nombre total d'élèves de l'enseignement secondaire supérieur (général et professionnel).

	Description	Définition
16	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Part des jeunes âgés de 15 ans qui ne réussissent pas à atteindre le niveau 2 en lecture, mathématiques et sciences.
17	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (groupe d'âge des 25-64 ans) selon le sexe (%)	Part des personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont déclaré avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête sur les forces de travail.
18	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (groupe d'âge des 18-24 ans) selon le sexe (%)	Pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant au maximum achevé l'enseignement secondaire inférieur et n'ayant suivi aucun enseignement ni aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête sur les forces de travail. L'enseignement secondaire inférieur correspond aux niveaux 0-3C de la CITE 1997 pour les données jusqu'en 2013 et aux niveaux 0-2 de la CITE pour les données depuis 2014.
19	Taux d'activité (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Les taux d'activité représentent la population active en pourcentage de la population en âge de travailler.
20	Taux d'emploi (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Le taux d'emploi représente la population exerçant un emploi en pourcentage de la population en âge de travailler.
21	Taux de chômage (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la main-d'œuvre.
22	Taux de chômage (des plus de 15 ans) selon le niveau d'instruction (%)	Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec fruit. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
23	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) selon le sexe (%)	Le taux de chômage des jeunes représente le nombre de jeunes chômeurs âgés de 15 à 24 ans en pourcentage de la main-d'œuvre âgée de 15 à 24 ans.
24	Proportion des chômeurs de longue durée par rapport au nombre total de chômeurs (de plus de 15 ans) (%)	Nombre de chômeurs âgés de plus de 15 ans qui sont des chômeurs de longue durée (12 mois ou plus), en pourcentage du nombre total de chômeurs de plus de 15 ans.
25	Taux de chômage (des plus de 15 ans) de longue durée (%)	Nombre de chômeurs âgés de plus de 15 ans qui sont des chômeurs de longue durée (12 mois ou plus) en pourcentage de la main-d'œuvre de plus de 15 ans.
26	Incidence du travail indépendant (%)	Part des travailleurs indépendants en pourcentage de l'emploi total. Les travailleurs indépendants comprennent les employeurs, les travailleurs à leur propre compte, les membres de coopératives de producteurs et les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale.
27	Part des salariés dans le secteur public (%)	Part des salariés dans le secteur public en pourcentage de l'emploi total.
28	Emploi par secteur (%)	Part des salariés dans l'agriculture, l'industrie et les services.
29	Emploi dans le secteur informel	Part des salariés du secteur informel dans l'emploi non agricole total.
30	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET), selon le sexe (%)	Pourcentage de la population d'un groupe d'âge et d'un sexe donnés qui ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ni de formation continue.

	Description	Définition
31	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage du PIB En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations sans but lucratif pour des activités éducatives. Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
32	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations sans but lucratif pour des activités éducatives. Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
33	Pénurie de compétences (%)	Pourcentage d'entreprises qui considèrent une main-d'œuvre insuffisamment qualifiée comme une contrainte majeure.
34	Part des PME dans le PIB (%)	Part de la contribution au PIB des petites et moyennes entreprises.
35	Part des PME dans l'emploi (%)	Part des salariés des petites et moyennes entreprises.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR  
NOS ACTIVITÉS, VEUILLEZ CONTACTER:  
DÉPARTEMENT «COMMUNICATION»  
FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION  
VIALE SETTIMIO SEVERO 65  
I - 10133 TURIN  
Courriel: [INFO@ETF.EUROPA.EU](mailto:INFO@ETF.EUROPA.EU)  
Tél. +39 011 6302222  
Fax +39 011 6302200  
**[WWW.ETF.EUROPA.EU](http://WWW.ETF.EUROPA.EU)**